

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 22 MARS 2016

Nombre de membres En exercice : 54 Présents : 35 Votants : 39 Suffrages exprimés : 39 Vote Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mille seize, le 22 Mars à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au Cap d'Agde, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.</p> <p>Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Guy AMIEL, Gérard BARRAU, Rémi BOUYALA, Didier BRESSON, Alain CARALP, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Robert GELY, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Serge PESCE, Daniel RENAUD, Edgar SICARD, Michel SUERE, Alain VOGEL-SINGER, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.</p> <p>Présent(e)s suppléant(e)s : Mesdames, Messieurs, Michel FARENC, Catherine CORBIER, Jean-François COMBES, Alain CASTAN, Christine ANTOINE, Edith FABRE, Claude GEISEN, Alain GRENIER, Christian THERON, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.</p>
Date de convocation 16 MARS 2016	<p>Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Madame, Messieurs, Gérard ABELLA, Alexandra LESTEL-BOUISSY, Jean-Claude MARCHI, Luc ZENON, conseillère et conseillers syndicaux, ayant donné respectivement mandat à Madame, Messieurs, Michel SUERE, Michèle MILLER, Jacques LIBRETTI, Michel HERAIL, conseillère et conseillers syndicaux.</p>
Date de transmission en sous-préfecture	<p>Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Mesdames, Messieurs, Gérard BOYER, Gwendoline CHAUDOIR, Guy COMBES, Pierre CROS, Jordan DARTIER, Stéphane HUGONNET, Frédéric LACAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christine PRADEL, conseillères et conseillers syndicaux.</p>
Date d'affichage	<p>Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Alain BIOLA, Bruno ENJALBERT, Alexandra FUCHS, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Pascale LAUGE, Jean-Pierre PEREZ, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Jean-Claude RENAUD, Patrick SOL, Florence TAILLADE, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.</p>
Délibération N° 2016-16	<p>Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Yann LLOPIS.</p>
Contrôle de légalité	<p>OBJET : BUDGET - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur : Le Président</u></p> <p>Après avoir arrêté et approuvé ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2015 ;</p> <p>Constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2015 fait apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none">- un excédent de fonctionnement de : 176 777.66 €- un excédent d'investissement de : 280 974.21 € <p>Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 ;</p> <p>Ceci exposé, il vous est proposé :</p>

- **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement : **176 777.66 €** en excédent de fonctionnement reporté (Recette au 002)
- **D'AFFECTER** le résultat d'investissement : **280 974.21 €** en excédent d'investissement reporté (Recette au 001)
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Le Comité Syndical, **ADOpte** cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Gilles D'ETTORE